



Ouagadougou, le 24 juillet 2018

RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE 2018

Poursuite de la progression de la base clients : +7% à 7,6 millions de clients
Forte progression du résultat net : + 26% à 19,2 milliards FCFA

Résultats en hausses

Au 30 juin 2018, ONATEL-SA a réalisé un chiffre d'affaires de 83,4 Mds FCFA, en progression de 2% par rapport à la même période 2017.

Les revenus issus du trafic entrant, de l'activité internet et du Mobile Money ont été les principaux leviers de croissance du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation s'établit à près de 27,0 Mds FCFA contre 21,5 Mds FCFA en 2017, soit une progression de 25%.

Le résultat net a progressé de 26% et ressort à 19,2 Mds FCFA contre 15,2 Mds FCFA en 2017.

Développement de la base clients

La base clients de ONATEL-SA s'établit au 30 juin 2018 à plus de 7,6 millions clients, soit une progression de 7% par rapport à juin 2017.

Le mobile, qui assure l'essentiel de cette croissance, continue de bénéficier de la diversité et de la richesse des offres compétitives. Au 30 juin 2018, le parc mobile s'établit à 7 526 439 clients, soit une hausse de 7% par rapport à juin 2017.

Le parc des clients actifs fixe est en légère hausse de 1% à 77 021 clients par rapport à la même période de 2017.

Le parc internet (Fixe et Mobile) ne cesse de progresser. Il affiche une forte progression de +33% et s'établit à 2 509 461 clients à fin juin 2018 grâce à la qualité du réseau 3G de ONATEL qui suscite une plus grande préférence auprès des internautes.

Données Financières

(En Millions FCFA)	Comptes semestriels 30 juin 2018	Comptes semestriels 30 juin 2017	% Var.
Chiffre d'affaires	83 411	82 109	2%
Résultat d'exploitation	26 962	21 503	25%
Résultat financier	-593	-777	24%
Résultat des activités ordinaires	26 369	20 726	27%
Impôt sur le résultat	7 177	5 507	30%
Résultat net	19 191	15 221	26%

Données Opérationnelles

Parc des abonnés	Données semestrielles 30 juin 2018	Données semestrielles 30 juin 2017	Variation
Parc actif[1] mobile	7 526 439	7 056 275	7%
Parc actif Fixe	77 021	75 938	1%
Parc Internet(Fixe et Mobile)	2 509 461	1 891 883	33%

Informations complémentaires :

Les comptes de ONATEL-SA au 30 juin 2018 ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes SOFIDEC et SECCAPI selon la norme SYSCOHADA REVISE.

Perspectives :

L'investissement, axe stratégique majeur à la croissance sera respecté pour le reste de l'année afin d'améliorer encore la qualité, d'élargir le réseau et de lancer de nouvelles offres à forte valeur ajoutée pour les clients.

A propos de ONATEL-SA :

ONATEL-SA est un opérateur global de télécommunications au Burkina Faso, coté au Premier Compartiment du marché des actions de la BRVM de l'UEMOA, leader sur l'ensemble de ses segments d'activités, Fixe, Mobile et Internet. Les actionnaires de référence sont le groupe Maroc Telecom (61%) et l'Etat du Burkina Faso (16%).

Pour plus d'informations, veuillez en faire la demande au siège social de la société, sis au 705, Avenue de la nation – 01 BP 10 000 Ouagadougou 01 ou bien consulter le site web : www.onatel.bf

(1)Selon ONATEL, le parc actif est constitué des clients prépayés, ayant émis ou reçu un appel voix (payant ou gratuit) ou ayant émis un SMS ou MMS durant les trois derniers mois et des clients postpayés non résiliés.



**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SINCERITE
DU TABLEAU D'ACTIVITES, DU RESULTAT ET DU RAPPORT D'ACTIVITES
EN APPLICATION DE L'ARTICLE 849**

**DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA RELATIF AU DROIT DES
SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET
ECONOMIQUE**

COMPTES SEMESTRIELS

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

SECCAPI

Samuel SAWADOGO
Expert-Comptable
01 BP 4908 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

SOFIDEC

Oumarou Gilbert SINARE
Expert-Comptable
01 BP 3800 Ouagadougou 01
BURKINA FASO

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

**OFFICE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS AU BURKINA FASO
ONATEL SA****01 BP 10 000 Ouagadougou 01****RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
COMPTES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018****Mesdames, Messieurs,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société ONATEL SA et en application de l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, qui dispose que « Les sociétés dont les titres sont inscrits à la bourse des valeurs d'un ou plusieurs Etats parties doivent, dans les quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice, publier dans un journal habilité à recevoir les annonces légales de ces Etats parties un tableau d'activités et de résultat ainsi qu'un rapport d'activité semestriel accompagné d'une attestation du commissaire aux comptes sur la sincérité des informations données », nous avons procédé à :

la vérification des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport semestriel d'activités.

Le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel d'activités ont été établis sous la responsabilité de la Direction générale, conformément à la circulaire N°004-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative au format de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA. Il nous appartient sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen Limité d'informations intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes ISA.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activités semestriel couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2018 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Ouagadougou, le 25 juillet 2018

Les Commissaires aux Comptes

SECCAPI SARL

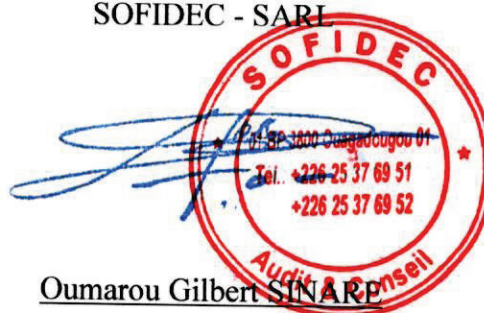
Samuel SAWADOGO

Associé gérant

Expert-comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso

SOFIDEC - SARI

Oumarou Gilbert SINA

Associé Gérant

Expert-Comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso